



En ALPC, la production de richesse est confortée par la productivité apparente du travail et les migrations

En 2013, l'activité économique reste dynamique en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes avec 153,7 milliards d'euros générés. Le produit intérieur brut (PIB) de la région progresse de 0,7 % par an en moyenne depuis 2008 dépassant ainsi de 1,5 % son niveau moyen d'avant crise. Par son poids et sa croissance supérieure à la moyenne des régions, la richesse produite en ALPC représente 14 % de la hausse du PIB de France métropolitaine depuis 2008, et un tiers de celle du PIB de province.

Depuis 1990, la structure économique de l'ALPC s'est progressivement rapprochée de celle de province. Le PIB par habitant progresse sous l'effet conjugué des gains de productivité et l'arrivée de population en âge de travailler. De 2008 à 2013, la région passe ainsi du 9^e au 4^e rang de province pour le PIB par habitant.

Damien Noury, Insee

Une croissance trois fois plus importante qu'en province depuis 2008

En 2013, le PIB de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) s'élève à 153,7 milliards d'euros. Il représente 11 % du PIB de France de province, un poids conforme à celui la population de la région.

Avant la crise de 2008, la création de richesse en ALPC augmente de 2,1 % par an (de 1990 à 2007), soit 0,2 point de plus qu'en France de province. Sur la période, la région passe du 4^e au 2^e rang des régions de province pour son PIB, après Auvergne-Rhône-Alpes.

De 2008 à 2013, le PIB de la région croît trois fois plus rapidement qu'en moyenne en province (figure 1). Après une reprise marquée de + 3,3 % en 2011, sa progression ralentit fortement en 2012 et 2013. Comme dans la moitié des régions, l'activité économique a ainsi retrouvé une dynamique comparable à celle d'avant crise. En 2013, la richesse produite en ALPC est au final supérieure de 1,5 % à la moyenne des trois années précédant la crise, contre + 1,0 % en province.

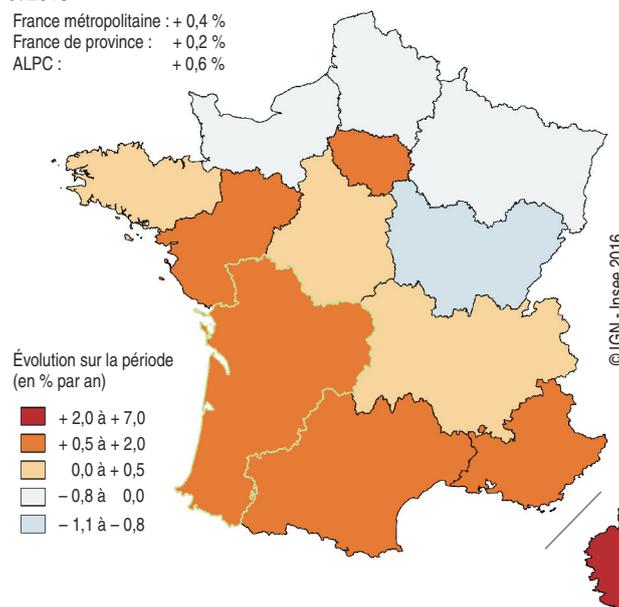
Des gains de productivité dans l'agriculture et l'industrie

Depuis plus de 20 ans, la structure économique de la région s'est progressivement rapprochée de celle de province. Les gains de productivité sont légèrement plus importants qu'en moyenne en province. L'écart entre le PIB par emploi régional

1 Un moindre impact de la crise sur la façade atlantique et le pourtour méditerranéen

Évolution annuelle moyenne des PIB régionaux en volume entre 2008 et 2013

France métropolitaine :	+ 0,4 %
France de province :	+ 0,2 %
ALPC :	+ 0,6 %



Source : Insee, Comptes régionaux, base 2010.

et la moyenne de province s'est réduit progressivement : de 4,9 % en 1990, à 4,1 % en 2008 et 3,4 % en 2013. La productivité apparente du territoire reste toutefois parmi les plus faibles de France de province. En 2013, l'ALPC est, avec Bourgogne-Franche-Comté, la 1^{ère} région de France pour le poids de l'agriculture dans la valeur ajoutée régionale (3,4 %). Dans l'agriculture comme dans l'industrie, les fortes baisses d'emplois enregistrées depuis 1990 ont participé à la hausse de productivité apparente de la région. Aussi, le poids du tertiaire marchand, qui regroupe des activités à forte productivité, a progressé de 4 points dans la valeur ajoutée régionale sur la période. La construction affiche le repli de valeur ajoutée le plus fort de l'ensemble des secteurs depuis la crise de 2008. Mais dans cette activité, l'emploi résiste davantage que dans l'industrie sur la période, entraînant mécaniquement une forte baisse de productivité de la branche.

PIB par habitant en ALPC : du 7^e au 4^e rang des régions de province entre 1990 et 2013

Rapporté à la population, le PIB permet d'approcher la richesse créée localement, potentiellement au bénéfice des habitants. En ALPC, l'appareil productif génère en moyenne 27 000 euros par habitant en 2013. En France métropolitaine, ce montant s'établit à 32 600 euros contre 27 700 euros en province. Hormis l'Île-de-France, seuls Auvergne-Rhône-Alpes, PACA et les Pays de la Loire ont un PIB par habitant supérieur à la moyenne de province. Depuis 1990, l'ALPC est passée du 7^e rang des régions de province pour la création de richesse par habitant, au 9^e en 2008, puis au 4^e en 2013.

Le PIB par habitant peut s'analyser comme le produit de la productivité apparente et du nombre d'emplois par habitant du territoire (*méthodologie et figure 2*). Ce dernier indicateur peut également se décomposer en quatre facteurs. La position de l'ALPC parmi les régions de province, en termes d'attractivité du territoire, de marché du travail et de taux d'activité est relativement stable en 1990, 1999, 2008 et 2013.

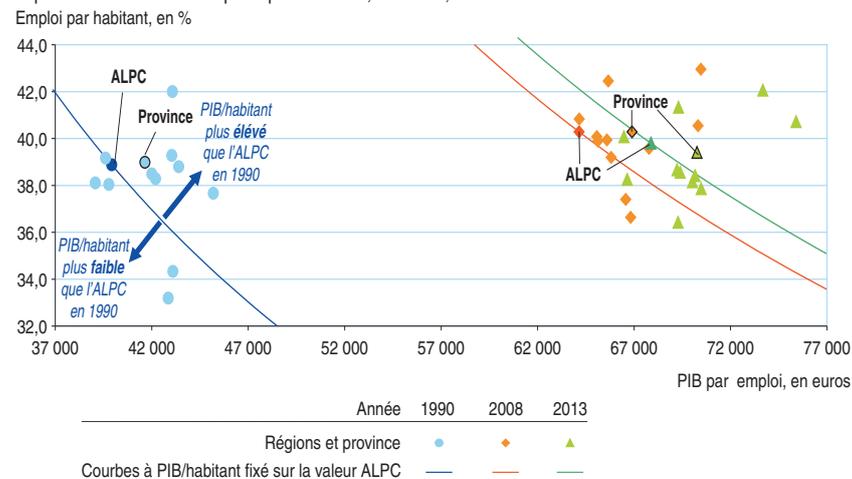
En revanche, l'ALPC passe du 7^e au 10^e rang des régions pour l'effet démographique entre 1990 et 2008, et remonte au 8^e rang en 2013. Cette amélioration récente se conjugue ainsi à des gains de productivité apparente, propices à la hausse du PIB par habitant. En effet, les migrations entre l'ALPC et le reste du territoire sont largement excédentaires pour les 30-60 ans. Ainsi entre 2008 et 2013, le PIB par habitant en ALPC a dépassé ceux de Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, où la conjugaison de ses composantes a progressé moins favorablement. ■

Sources

L'Insee publie annuellement des produits intérieurs bruts régionaux. Leur élaboration suit un cadre fixé par le règlement européen. Les comptes régionaux des Dom ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2000. Les résultats sont disponibles sur le site insee.fr.

2 En ALPC, un nombre d'emplois par habitant favorable au PIB par habitant

Répartition des régions de province selon le PIB par habitant, décomposé en produit du PIB par emploi et du nombre d'emplois par habitant, en 1990, 2008 et 2013



Lecture : en 1990, le PIB par habitant en ALPC s'élève à 15 523 euros soit le rapport entre le PIB par emploi de l'ALPC (qui est de 39 900 euros) et le nombre d'emplois par habitant (qui s'élève à 38,9). La courbe bleue représente l'ensemble des valeurs que peuvent prendre ces deux indicateurs pour un niveau de PIB par habitant en ALPC constant de 15 523 euros. Ainsi, les sept régions situées au-dessus de cette courbe ont un PIB par habitant plus élevé que l'ALPC en 1990. En 2013, seules trois régions ont un PIB par habitant supérieur à l'ALPC (points verts au-dessus de la courbe verte).

Source : Insee, comptes nationaux régionaux base 2010, recensement de la population 1990, 2008 et 2013, estimations d'emploi localisées.

Méthodologie

Le PIB par habitant est calculé en rapportant le PIB de la région à la population résidant dans la région. Il se décompose en produit du PIB par emploi (productivité apparente) et emploi par habitant. L'emploi par habitant peut lui-même se décomposer en produit de quatre facteurs : emploi au lieu de travail par population active occupée au lieu de résidence (attractivité du territoire), population active occupée au lieu de résidence par population active (situation du marché du travail), population active par population en âge de travailler (taux d'activité) et population en âge de travailler (15-64 ans) par habitant (effet démographique).

Pour en savoir plus

- Frouté O., Geindre C., Noury D., « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : un PIB au 2^e rang des 12 régions de province », *Insee Analyses Limousin* n° 16, novembre 2015
- Brière L., Clément E., « Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise », *Insee Première* n° 1501, juin 2014
- « Nouvelles régions : moins de différences interrégionales », La France et ses territoires, *Insee Références*, édition 2016, avril 2015
- « Élaboration des Produits Intérieurs Bruts régionaux en base 2010 : principes et méthodologie », *Document de travail* H2016-01, mai 2016
- « Les PIB régionaux de 1990 à 2013 », *Insee Focus* n° 60, juillet 2016

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

ISSN : 2492-6957

© Insee 2016

